PROCHE, ACTIF, humain !

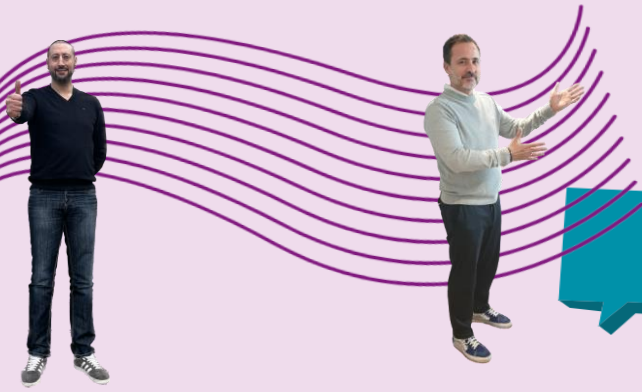

CSE PACA

CSE du 24 Avril 2025

Vos élus CSE

Eric CHAUVEAU
Marie Hélène TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri LOPES
Frédéric PICHON DE BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

Votre Représentante syndicale SNAP

Céline GUISEPPI

Information / Consultation sur le projet de relogement de la DT 06

La direction départementale des Alpes Maritimes se situe actuellement Immeuble Horizon – 455 promenade des Anglais à NICE. Le bail à échéance du 14/09/2025 a été dénoncé et un projet de relogement sur le site de Nice Ouest est présenté ce jour en CSE.

Les places de parking sont-elles suffisantes pour accueillir les véhicules de tous les agents ayant besoin de stationner, y compris les jours de plénières, en prenant en compte la présence du RPE, d'éventuels intervenants externes, des travailleurs de proximité ?
La Direction indique qu'il n'y a que 2 jours par an où les sites sont surbookés… (sic !), donc à ce jour le nombre de places restera à 5 places (pour 17 arrivants) mais la Direction se laisse la possibilité de réajuster le nombre de places de parking si possibilité de baux au cas par cas.

Pourquoi la Direction a fait le choix de ne pas dédier d'espace de détente à la DD 06 ?
En effet pas d'espace dédié (détente/réfectoire) à la DD 06 pour privilégier les espaces bureaux.

La notion d'urgence est évoquée pour la Direction concernant l'information/consultation le même jour. Le calendrier des travaux ne permet plus d'attendre.
Le SNAP vote Contre ce projet de relogement mis en place dans des conditions à mètres carrés constants. Le manque de places de stationnement est une vraie problématique, ainsi que la perte d'espace pour l'agence dont certains bureaux vont être surchargés (5 ou 6 postes dans un seul espace), de plus les CDE vont être répartis sur 2 étages. Par ailleurs, même si cette opération va permettre d'économiser 260000 € avec la fin du bail de la DT 06 (abandon de 200 m2) et des économies sur le ménage et toutes les prestations inhérentes, les espaces de détentes et de repas de l'agence vont être encore rétrécis et sur exploités.

Information sur la nouvelle convention d'assurance chômage

Au 7 avril, 56.6% des GDD, RM, REA GDD ont suivi la formation NCAC sur 2 jours et près de 80% pour le reste des dominantes.

Aux vues des nouvelles règles s'appliquant pour les activités non salariées, une augmentation des demandes de passage en IPT non négligeable est à prévoir. Quelles actions seront mises en œuvre par la Direction afin d'anticiper cette problématique ?
La Direction confirme que la cellule IPT va être renforcée afin d'anticiper l'augmentation du nombre de dossiers passant en commission paritaire.

Comment vont-être centralisés et gérés les Contrats Emploi Pénitentiaire ?
La Direction doit se pencher sur la question et effectivement décider d'une organisation, l'estimation du nombre d'AE n'étant toujours pas connue. La Direction compte sur les conseillers emploi justice pour faire le lien avec l'agence de proximité et le traitement des demandes d'allocations.

CSE du 24 avril 2025

CSE PACA

Gestion des mails via CVM Employeur - Déploiement

CVM Employeur reprend l'ensemble des fonctionnalités existantes d'Eptica et permet de :

- Centraliser les outils de messagerie au sein d'un applicatif unique
- Echanger avec un usager ou avec un employeur avec la présence d'une trace de contact dans les dossiers
  Des nouvelles fonctionnalités sont intégrées dans CVM Employeur tel que :
  - La prise en compte des absences conseillers saisies dans Horoquartz
  - La réaffectation automatique des messages en cas d'absence du conseiller
  - La possibilité de réaffecter plusieurs CVM vers un autre conseiller
  - L'envoi d'un message automatique vers l'entreprise pour l'informer lors de la clôture d'une conversation.

SNAP **Aujourd'hui, l'outil ne permet pas de retrouver les échanges en cours déjà traités par un autre CDE, qui serait par exemple en réunion extérieure (hors motif d'absence Horoquartz). Cela suppose de devoir tous les jours consulter les messages attribués individuellement à chaque CDE ou une veille quotidienne du REA pour réaffectation (charge supplémentaire). Des évolutions sont-elles prévues pour pallier ces irritants ?**

Des évolutions sont encore en cours. Notamment sur la vision mutualisée des messages traités, attribués à chaque CDE. Lors de la réaffectation de messages la notion de Boite AGENCE fait ici référence à la boite EQUIPE mais porte à confusion. Les irritants concernant les outils sont remontés régulièrement par le réseau pour correction. De même, les CDE doivent penser régulièrement à ouvrir l'outil EPTICA, afin de traiter les messages « retours » initiés sur cet outil, et ce jusqu'à sa clôture définitive.

Information sur le projet de création de salles de niveau 2 pour le Campus Sud-Est

Objectif : Inscrit dans un projet plus large de maillage des salles de formation Campus en PACA (Académie France Travail), l'objectif de cette opération de création de salles Campus de niveau 2 en PACA est d'assurer une meilleure couverture géographique des salles du campus au service des collaborateurs FT et répondre aux besoins de programmation des sessions de la région, avec à minima une salle de formation par département (sur le 13 à minima deux).

Catégorisation des salles de formation Campus :
Niveau 1 : salles hébergées au sein même du Campus (Avignon et Aubagne)
Niveau 2 : salles au sein des sites PACA à l'usage exclusif du Campus et gérées par une convention de gestion entre le Campus et la région (si les salles sont disponibles et après vérification auprès du Campus, elles peuvent être utilisées par la région).
Niveau 3 : salles de formation/réunion/atelier présentes dans les sites et réservables épisodiquement par le Campus en fonction des disponibilités.

Après analyse de l'ensemble des critères et prérequis, deux sites ont été retenus pour accueillir des salles de Niveau 2 : Marseille Belle de Mai et Nice Centre car proches des gares SNCF et permettent toutes les deux de garer des voitures le cas échéant.

SNAP **Comment est géré le repas du midi lors de formations dans des salles niveau 2 ? L'exemple des formations à la DR démontre que lorsque l'animateur est local, ce dernier propose de marges de manœuvre différentes (ex resto, livraison) alors que lorsqu'il est extérieur au lieu d'animation, c'est au groupe de s'organiser individuellement ou collectivement). Des appels d'offre vont-ils être lancés auprès des restaurants situés à proximité de ces 2 agences ?**
La Direction va attendre le prochain appel d'offres du Campus concernant la restauration pour ces deux sites.

Le SNAP est favorable à la création de ces salles pour une meilleure couverture géographique et davantage de proximité/accessibilité pour les stagiaires.

CSE du 24 avril 2025

CSE PACA

Information sur la généralisation d'Avenir Pro

Pour rappel :

Depuis 2022, Avenir Pro vise à donner les clés aux lycéens professionnels pour favoriser leur accès au marché du travail.
Le dispositif est issu d'une co-construction entre France Travail, les Missions Locales et la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) pour :

- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études à l'issue de leur dernière année de lycée professionnel (CAP et Bac pro) en améliorant leur compréhension du marché du travail, des attentes des employeurs et de l'importance de la valorisation de leurs compétences.
- Réduire les ruptures de parcours et limiter les risques de désinsertion professionnelle de ces jeunes en leur proposant un accompagnement personnalisé et intensif dès la fin de l'année scolaire.

144 lycées professionnels sont concernés par ce dispositif (72 FT, 72 MILO). Un point complet sera fait entre les 28 MILO et les 60 agences FT et l'Education Nationale pour la mise en place de la campagne 2025/2026.
Toutes les actions, notamment les 4 ateliers par classe, mais aussi les forums ou autres initiatives locales doivent s'adapter au contexte local, car les tailles et le nombre de classes ainsi que le nombre d'élèves concernés sont variables d'un établissement à l'autre sur toute la région.
Avec la réforme des lycées professionnels, l'interlocuteur pour FT est le bureau des entreprises (BDE) qui sera l'interface entre MILO/FT et les élèves.
A noter que de nombreux lycées qui ne sont pas encore dans le dispositif attentent de pouvoir l'intégrer, les retours sont positifs et les équipes pédagogiques des lycées sont demandeuses.

SNAP **Au vu de l'arrêt du financement FSE et de l'identification d'un conseiller dédié, ce dispositif devient-il un dossier transverse ? Tous les conseillers peuvent-ils être amenés à y participer ? Si oui, s'agira-t-il de volontariat ?**
La Direction confirme que cela relève du volontariat, et qu'il n'y aura pas de lettre de mission. Jusqu'à présent ceux qui ont souhaité poursuivre ou arrêter cette activité ont pu le faire, c'est donc bien du volontariat. Il n'y a pas de cible en termes de nombre de conseillers Avenir Pro ou d'équipe par site, cela dépendra de la taille du lycée et du nombre d'élèves à accompagner. A ce jour, il n'y a pas encore de répartition des lycées donc il est imposible de préciser les ETP dédiés aux agences.

SNAP **Quid du temps dédié pour les conseillers concernés (réunions, préparation, organisation, animation, entretiens, suivi, déplacements) ? Qu'en est-il du report de charge sur le reste du collectif pour les activités régaliennes qui seront moins assurées par les conseillers intervenant sur Avenir Pro ?**
Des plages seront identifiées au planning des agents Avenir Pro pour qu'ils puissent mener à bien les actions dans le cadre de ce dispositif, mais ils ne seront pas exemptés des plages contraintes. Les ELD vont être sensibilisés au temps dédié à cette activité, également sur les temps de trajet.
Toutes les DT vont être impliquées dans le portage de ce projet car avec l'augmentation du nombre de lycées concernés (de 29 à 72 lycées), quasi toutes les agences vont être concernées. Les ELD pourront ainsi alertés en cas de difficulté de planification.

SNAP **Dans le cadre du document présenté en CSEC, il y a une contrainte liée au fait que le lycée professionnel ne doit pas être à plus d'une heure de l'agence FT, cette contrainte est-elle respectée dans le cadre de la nouvelle répartition pour 2025/2026 en PACA?**
La Direction va s'enquérir de cette contrainte.

Ce dispositif est une charge supplémentaire à absorber sans financement FSE donc sans effectifs supplémentaires.

CSE du 24 avril 2025

CSE PACA

Vote projets ASC

Les 2 et 12 Juillet 2025 – Festival Jazz des 5 continents Marseille – Youn Soun Nah (2/07), Dee Dee Brigdewater (12/07)
Du 27 au 31 Aout 2025 – Delta Festival Marseille – Pass 1 jour, 2 jours ou 3 jours
Les 25 Juin, 12 Juillet et 25 Juillet 2025 – Chorégies d'Orange – Lavilliers Symphonique (25/06), Le lac des Cygnes (12/07), Liverpool Oratorio (25/07)

Les 30 et 31 Mai 2025 – Kayak Paddle à Juan des Pins – Séance de 2h en mer
Le 21 Juin 2025 – Sortie Méounes – Balade nature sur le thème des plantes
Les 22 Juillet et 5 Aout 2025 – Soirée Catamaran Cannes – Soirée feu d'artifice en baie de Cannes avec buffet
Le 15 Novembre 2025 – Montopoto Saint Cannat – Centre de jeux Indoor avec gouter

Le 6 Décembre 2025 – Arbre de Noël 04 à Corbi Park Corbières – Entrée au parc, gouter, animations
Le 30 Novembre 2025 – Arbre de Noël 13 à La Pignata Bouc bel air – Entrée au parc, animations adultes et enfants
Le 13 Décembre 2025 – Arbre de Noël 13 au Bowling Marseille 12 – Privatisation des pistes et jeux, animations et gouter
Le 7 Décembre 2025 – Arbre de Noël 83 à Gravity Space La Garde – Parc Trampolines, gouter, animations
Le 6 Décembre 2025 – Arbre de Noël 84 au Bowling Le Pontet – Privatisation des pistes et jeux, animations et gouter

SEJOUR LONDRES
Séjour 4 jours / 3 nuits, séjour liberté en formule petit déjeuner, hôtel 3*, tour guidé panoramique et pass transport
Au départ de Marseille : du 12 au 15/12/25
Au départ de Nice : du 4 au 7/12/25

Vote pour la mise en place d'une **application mobile en lien avec le logiciel de gestion du CSE** afin de faciliter les demandes de remboursements des agents:

- Expérience simplifiée : filtres avancés et géolocalisation
- Inscriptions aux activités du CSE (ex : remboursement sur facture, ANCV, voyages du CSE, etc…) et transmission de justificatifs

Mise en place théorique en juin 2025 (date à confirmer)

Prochain CSE: 22 Mai 2025

Les élu(e)s CSE/RS SNAP PACA